

DE : Monsieur Christian Dubé
Ministre responsable de l'Administration gouvernementale
Président du Conseil du trésor

Le 5 mai 2020

Monsieur Éric Caire
Ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale

TITRE : Autorisation de la phase d'exécution du projet Accès bonifié aux prestations électroniques de services Entreprises et Citoyens découlant du Programme Services québécois d'identité numérique, une évolution de la solution Accès UniQc

PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC

1- Contexte

Le Conseil des ministres entérinait en 2017 le Plan d'affaires de Services Québec 2016-2019 dont l'une des conditions de succès mentionnées était l'adhésion des organismes publics (OP) au Service québécois de l'identité et de l'adresse (SQIA) et à la Solution d'authentification gouvernementale (SAG).

La même année, le Conseil du trésor confirmait l'importance des projets SAG et SQIA en les désignant d'intérêt gouvernemental (CT 218391). Cette reconnaissance requérait que le Conseil des ministres autorise les étapes nécessaires à la livraison complète de ces services.

Le Conseil des ministres autorisait donc, en février 2018 (décret 115-2018), la réalisation de travaux d'architecture de vision du SAG, son architecture détaillée et son dossier d'affaires final, ainsi que la réalisation de travaux d'architecture de vision du SQIA, son architecture détaillée pour la phase 1 et son dossier d'affaires final.

Cependant, à la suite de ces autorisations et à la lumière des travaux réalisés pour l'élaboration de la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023, il est apparu nécessaire de revoir l'approche afin d'y inclure les technologies innovantes en matière d'authentification et de gestion de l'identité. Ces nouvelles technologies devaient être considérées afin d'assurer la pérennité et l'évolutivité de la solution Accès UniQc et de permettre à cette solution qui regroupait le SAG et le SQIA de répondre aux ambitions mêmes de la Stratégie. Ainsi, il fut recommandé de :

- Réviser le dossier d'affaires du SAG en ajustant la solution retenue;
- Réviser le dossier d'affaires du SQIA en proposant une nouvelle solution basée sur les technologies innovantes qui respecte les orientations gouvernementales et prend en compte les incidents de sécurité qui ont été médiatisés.

Afin d'atteindre ces objectifs, le mandat d'élaboration d'un nouveau dossier d'affaires a été confié au Centre québécois d'excellence numérique (CQEN) en collaboration avec l'Agence du revenu du Québec (RQ), la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) ainsi que le Ministère de la Justice (MJQ) quant au volet juridique.

Le présent mémoire est présenté par les ministres Christian Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, et Éric Caire, ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale.

La situation actuelle

Services Québec assure la gouvernance de deux solutions gouvernementales ayant respectivement pour fonction d'authentifier les citoyens et les entreprises (clicSÉCUR) et de signifier un changement d'adresse aux organismes publics (Service québécois de changement d'adresse (SQCA)).

Le service clicSÉCUR compte plus de 2 millions d'utilisateurs actifs chez les citoyens et plus de 900 000 comptes chez les entreprises. Il y a 17 OP qui y recourent.

Les solutions qui supportent le service clicSÉCUR sont aujourd'hui désuètes et présentent des limitations tant fonctionnelles que technologiques. Ces limitations font en sorte que le service n'est pas entièrement adapté aux appareils mobiles; par conséquent, ne répond pas entièrement aux besoins des citoyens et est peu attrayant pour les OP qui désirent rendre disponibles leurs prestations électroniques de services sur des applications mobiles. De plus, le service ne supportant pas les standards du marché, il ne permet pas une interopérabilité avec les services en ligne d'autres administrations publiques. Compte tenu de ce qui précède, certains OP ont développé leur propre solution maison ou ont acquis une solution clés en main auprès de fournisseurs privés afin de répondre à leurs besoins d'identification et d'authentification.

D'autre part, l'accès à une prestation électronique de services par clicSÉCUR demeure complexe pour les citoyens et le nombre de citoyens pouvant se prévaloir de ce service est limité. En effet, la fonction de vérification de l'identité des citoyens repose sur le fichier fiscal des contribuables de RQ et permet à un maximum de 6,6 millions de personnes (2019) d'utiliser ce service, alors que le Québec comptait, la même année, 7,1 millions de personnes âgées de 15 ans ou plus.

En matière de changement d'adresse, le gouvernement du Québec offre depuis 2004 le SQCA. Ce service permet aux citoyens de modifier leur adresse de domicile en ligne, par téléphone ou en personne à un bureau de Services Québec auprès des six OP ayant adhéré à ce service, soit Élections Québec, le MTESS, la RAMQ, Retraite Québec, RQ et la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). En 2018-2019, quelque 688 000 citoyens ont utilisé ce service pour signaler un changement d'adresse, une hausse de 5,6 % comparativement à 2016-2017.

Le SQCA comporte plusieurs limites qui peuvent représenter un frein à son utilisation. La première est la lourdeur de la démarche pour les citoyens. En effet, ces derniers

doivent avoir en main plusieurs informations requises par les OP pour signifier un changement d'adresse. Ils doivent notamment fournir leur date de naissance, la mention de leur sexe, leur numéro d'assurance sociale, leur numéro de dossier au MTESS, leur numéro d'assurance maladie, le nom de famille et le prénom de leur mère à sa naissance, les numéros de leur avis de cotisation, le numéro du permis de conduire et numéro de référence sur le permis de conduire, etc.

La portée et le déploiement de la solution SQCA sont demeurés très limités depuis sa mise en place. Le fait que seuls six OP y adhèrent requiert de la part des citoyens qu'ils communiquent eux-mêmes leur nouvelle adresse à tous les autres organismes avec lesquels ils font affaire. La complexité d'utilisation du SQCA pourrait expliquer que peu d'OP y aient adhéré.

Aux limites mentionnées pour ces deux solutions, s'ajoute l'enjeu de la cohérence des informations détenues sur les citoyens et qui se retrouvent dans les différentes bases de données des OP. Présentement, le gouvernement du Québec ne dispose pas d'une solution lui permettant d'assurer l'unicité de chaque citoyen dans les bases de données. En plus des risques que cela suppose en matière de fraude et d'usurpation d'identité, la situation actuelle peut favoriser un nombre non négligeable d'incohérences lors de l'échange de renseignements d'identité et d'adresse entre les OP. La prise en charge de ces incohérences représente des coûts pour les OP.

Enfin, l'absence d'une solution gouvernementale permettant d'assurer l'identification de façon unique de chaque citoyen pourrait limiter la transformation numérique de l'administration publique.

2- Raison d'être de l'intervention

Le ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale a confié au CQEN le mandat de réviser la solution gouvernementale Accès UniQc, comportant les projets SAG et SQIA, et dont les dossiers d'affaires initiaux avaient fait l'objet d'une autorisation en vertu du décret numéro 115-2018 du 14 février 2018. Ce décret autorisait aussi la poursuite des architectures pour la production de dossiers d'affaires finaux.

Cette solution a évolué vers le Programme « Service québécois d'identité numérique » (SQIN), qui se composera de plusieurs projets et soutiendra la mise en place d'une fondation numérique permettant l'accélération de la transformation numérique. La présente demande vise l'autorisation par le gouvernement de la phase d'exécution du projet Accès bonifié aux prestations électroniques de services Entreprises et Citoyens ainsi que de permettre la réalisation du dossier d'affaires du prochain projet « Identité numérique citoyenne » découlant du Programme SQIN. Chaque projet fera ainsi l'objet d'un dossier d'affaires et d'une demande d'autorisation au Conseil des ministres.

Cette demande se fait en conformité de dispositions prévues à l'article 16.3 de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et à l'article 30 des Règles relatives à la planification et à la gestion des ressources informationnelles, et ce, pour des projets reconnus d'intérêt gouvernemental.

3- Objectifs poursuivis

La vision du programme SQIN est de constituer une fondation innovante propulsant le citoyen dans l'ère du numérique en lui procurant une identité numérique de confiance ainsi qu'une utilisation simplifiée des services gouvernementaux.

Les objectifs visés par le projet toucheront donc les citoyens et les entreprises, le gouvernement et les organismes. Leurs principaux besoins sont énoncés comme suit :

Le citoyen et les entreprises

Une solution qui simplifie leurs relations avec l'État et les membres de l'écosystème :

- Communiquer « une seule fois » leurs informations ou un changement les concernant;
- Avoir la possibilité de consentir au partage de leurs informations;
- Avoir des options numériques plus pratiques pour gérer leurs documents d'identité;
- Pouvoir utiliser un justificatif qu'ils possèdent déjà;
- Pouvoir utiliser un seul justificatif comme représentant d'une entreprise;
- Être soutenus et accompagnés sur la façon de protéger leur identité en ligne.

Le gouvernement

Une offre de service modernisée et bonifiée :

- Mettre en place un modèle de gouvernance de l'identité numérique;
- Maximiser l'utilisation des technologies innovantes permettant de réduire les coûts et les délais de traitement et éliminer les activités sans valeur ajoutée;
- Améliorer la prestation de services en ligne, au comptoir et au téléphone;
- Renforcer la protection des renseignements personnels et maintenir à jour les mesures de sécurité;
- Améliorer la performance de l'État;
- Soutenir et accompagner son personnel et sa clientèle dans la transformation numérique;
- Mettre en place une identité numérique fiable pour tous les citoyens permettant l'accessibilité aux services de l'écosystème sans égard au mode utilisé.

Les organismes

Les organismes gouvernementaux, communautaires ou privés constituent l'écosystème avec lequel le citoyen doit interagir. Ces organismes doivent eux aussi s'adapter et :

- Pouvoir échanger au sein d'une gouvernance simple, évolutive et inclusive, et dans laquelle ils trouveront le niveau de confiance recherché en plus d'être soutenus et accompagnés;
- Connaître les critères de conformité, les processus et les capacités clés;

- Obtenir les renseignements d'identité fiables et vérifiés et des données d'adresse et de contact à jour;
- Obtenir des informations claires en lien avec les politiques, les règlements et lois qui encadrent la solution.

4- Proposition

La révision des dossiers SAG et SQIA, afin de considérer les technologies innovantes et d'assurer une pérennité et une évolutivité de la solution gouvernementale dans le respect de la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023, a mené au Programme SQIN – Services québécois de l'identité numérique. La mise en place de cette fondation numérique permettra l'accélération de la transformation numérique gouvernementale.

La nécessité de revoir l'authentification des citoyens et des entreprises considérant la désuétude de clicSÉQR

La solution permettra de moderniser la solution d'authentification gouvernementale actuelle (clicSÉQR), afin de permettre aux citoyens et aux représentants d'entreprises d'accéder plus largement aux prestations électroniques de services offertes par les OP et supportant les niveaux d'assurance requis. Elle inclura également la vérification de l'identité en ligne autant pour les citoyens que les entreprises.

Les avantages du « dites-le une seule fois »

Le service d'identité et d'adresse permettra d'offrir, aux citoyens, un service intégré de gestion de l'identité, de l'adresse et des données de contact par l'attribution d'un identifiant unique et anonyme. La RAMQ a été identifiée comme la source de confiance qui alimentera ce service. Le Directeur de l'État civil (DEC) et Élections Québec sont identifiés comme partenaires de la source de confiance afin d'assurer la qualité et l'intégrité des informations d'identité et d'adresse. Le service facilitera la communication d'informations aux OP par la mise en place de mécanismes homogènes et sécuritaires. Une fois cette plateforme d'échange sécuritaire de données en place, d'autres renseignements pourront être partagés au sein de l'administration publique, permettant aux citoyens de communiquer leurs informations une seule fois.

Le besoin d'une identité numérique

En plus d'attribuer une identité unique à chaque citoyen, la solution introduit une identité numérique fiable émise par le gouvernement, qui permet de simplifier et d'élargir l'accès aux services en ligne du gouvernement et des autres membres de l'écosystème, tout en limitant à l'essentiel les renseignements personnels divulgués pour la prestation de services sur la base du consentement au partage d'information. Cette identité pourrait être supportée par un portefeuille numérique, moyen technologique permettant, notamment par une application mobile, de démontrer son identité, mais aussi, comme dans un

portefeuille physique, de conserver tout document vérifiable comme des attestations d'identité, des permis, des certificats, des preuves ou autres.

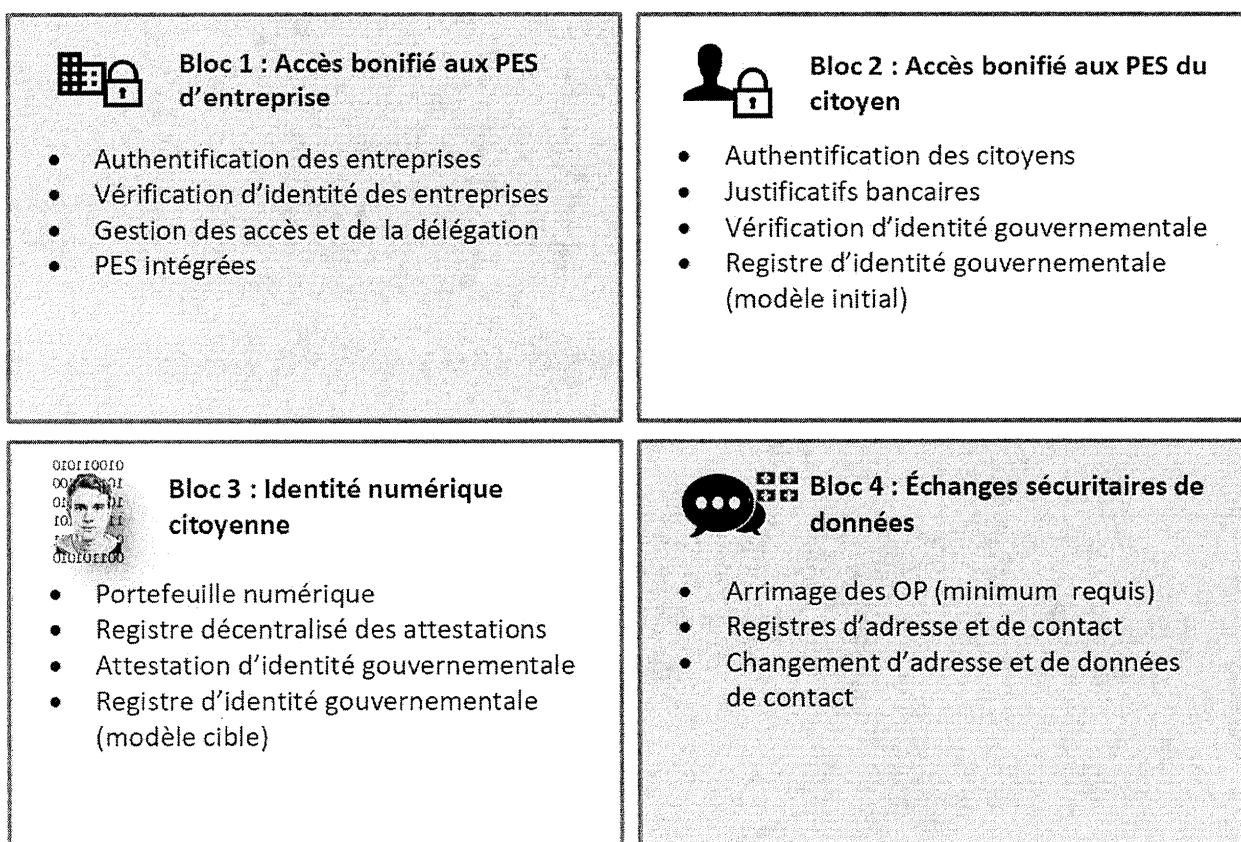
Une base structurante pour l'économie numérique

La mise en place d'une identité numérique jumelée à un portefeuille numérique est une base structurante sur laquelle le gouvernement du Québec et l'écosystème québécois pourront capitaliser afin d'offrir une prestation numérique innovante et simple d'utilisation.

Portée de la demande d'autorisation : blocs 1 et 2

Le découpage par bloc permet de livrer de la valeur d'affaires rapidement et régulièrement, au fil des itérations:

- Bloc 1 : Accès bonifié aux PES Entreprises;
- Bloc 2 : Accès bonifié aux PES Citoyens;
- Bloc 3 : Identité numérique citoyenne;
- Bloc 4 : Échanges sécuritaires de données.



Les blocs 1 et 2 de la solution SQIN font l'objet de la présente demande d'autorisation pour le projet « Accès bonifié aux PES Entreprises et Citoyens ».

Le bloc 1 *Accès bonifié aux PES Entreprises* couvre les aspects suivants :

- Authentification des entreprises;

- Vérification d'identité des entreprises;
- Gestion des accès et de la délégation;
- PES intégrées.

Le bloc 2 *Accès bonifié aux PES Citoyens* couvre les aspects suivants :

- Authentification des citoyens;
- Justificatifs bancaires;
- Vérification d'identité gouvernementale;
- Registre d'identité gouvernementale (modèle initial).

Cadre juridique entourant la réalisation et l'exécution de la solution SQIN

La nature des renseignements impliqués et la portée gouvernementale de la solution d'affaires développée nécessitent que des dispositions précises soient prévues au corpus législatif québécois notamment pour permettre l'exploitation et la gestion par un OP d'une solution d'affaires à portée gouvernementale telle que celle décrite dans le DA de SQIN. Il faudra s'assurer du cheminement complet de ces dispositions à l'Assemblée nationale (présentation, adoption, sanction et mise en vigueur) avant le début de la période d'exploitation de la solution d'affaires SQIN.

D'ici là, il sera nécessaire d'utiliser les dispositions de la *Loi favorisant la transformation numérique de l'administration publique* pour permettre l'exécution du projet « Accès bonifié aux PES Entreprises et Citoyens ». Les demandes devant être faites au gouvernement en vertu de cette loi seront acheminées au Conseil des ministres indépendamment de la présente demande d'autorisation.

De plus, tout au long de la réalisation du projet SQIN, il sera nécessaire d'assurer que les orientations technologiques et les technologies utilisées respectent notamment les prescriptions de la Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information (RLRQ c. C-1.1) (ci-après « LCCJTI ») et de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ c. A-2.1) eu égard notamment à la protection des renseignements contenus à la solution et à leur valeur juridique.

À cet effet, un accompagnement du MJQ est prévu par le projet.

5- Autres options

L'offre de service actuelle d'authentification gouvernementale (clicSÉQUR citoyen, clicSÉQUR entreprise et clicSÉQUR express) est désuète et comporte certaines lacunes fonctionnelles et techniques. Elle ne permet évidemment pas de couvrir l'ensemble des objectifs du projet. La solution Accès UniQc, composée du Service d'authentification gouvernementale (SAG) et Service québécois d'identité et d'adresse (SQIA) ne permet pas, quant à elle, d'aller aussi loin dans la vision d'affaires, soit d'offrir une identité numérique aux citoyens ainsi qu'un portefeuille numérique, permettant de tirer pleinement profit de cette dernière.

6- Évaluation intégrée des incidences

Effets sur les personnes utilisatrices des prestations électroniques de services

Les personnes qui utilisent les prestations électroniques de services verront leurs démarches administratives simplifiées auprès de l'administration publique et auront l'assurance que les informations qui concernent leurs données d'identité, d'adresse et de contact seront à jour au sein des différents OP avec lesquels ils font affaire.

Une fois mis en œuvre, le SQIN fera en sorte que :

- Une plus grande portion de la population pourra bénéficier des services en ligne; le bassin de celle-ci estimé à 6,6 millions de personnes serait porté à 8,5 millions.
- Les citoyens pourront utiliser le justificatif de leur choix et n'auront donc qu'un seul identifiant et qu'un seul mot de passe à retenir.
- Les citoyens pourront informer l'ensemble des OP de leur changement d'adresse ou d'un changement à leurs informations de contact en un seul clic.
- Les citoyens auront l'assurance que leurs informations d'identité, d'adresse et de contact seront à jour dans les bases de données des organismes avec lesquels ils font affaire.
- Les citoyens auront un meilleur accès aux prestations électroniques de services à partir d'un appareil mobile.
- Les efforts des OP pourront être orientés vers leurs prestations de services plutôt que sur la multiplication des solutions d'authentification et de vérification de l'identité.
- Les citoyens disposeront d'une identité et d'attestations numériques, leur permettant un plus grand contrôle de leurs renseignements personnels ainsi que des démarches simplifiées auprès du gouvernement et de certains acteurs de l'écosystème.

Effets sur les personnes non-utilisatrices des prestations électroniques de services

Les personnes qui n'utilisent pas les services en ligne offerts par le gouvernement pourront également bénéficier des avantages offerts par la solution gouvernementale SQIN. Ainsi, une personne qui souhaite signaler un changement à ses données de contact ou à son adresse pourra communiquer avec Services Québec et un agent fera pour elle la transaction. La mise à jour des informations d'identité, d'adresse et de contact dans les bases de données des OP concernera tous les citoyens répertoriés par le service d'identité et d'adresse, que ceux-ci accèdent ou non aux services en ligne du gouvernement.

Effets pour les organismes publics et le gouvernement

La solution gouvernementale SQIN permettra aux OP offrant des services aux citoyens et aux entreprises de bénéficier d'une solution d'authentification gouvernementale unique et moderne ainsi que d'un service de gestion intégrée de l'identité, de l'adresse et des données de contact. De plus, ils bénéficieront à terme d'un moyen technologique (le portefeuille numérique) qui permet de conserver et de diffuser des attestations d'identité, des permis, des certificats, des preuves ou autres au bénéfice du citoyen. L'implantation de SQIN permettra :

- La mise en œuvre d'une fondation numérique pour l'identification et l'authentification des personnes, favorisant l'accélération de la transformation numérique gouvernementale et entraînant sa réutilisation dans l'écosystème.
- Le développement des prestations électroniques de services favorisé au sein du gouvernement, car les OP n'auront plus à investir pour développer un service d'authentification et de vérification de l'identité. Ils pourront compter sur une solution moderne qui répond à la fois à leurs exigences et à celles de leurs clientèles.
- Une information fiable, à jour et provenant d'une source unique, accessible en tout temps par les OP. En plus d'être simple d'utilisation, la solution d'identité et d'adresse sera hébergée dans un environnement sécurisé. Enfin, celle-ci contribuera à réduire les fraudes touchant les fausses identités et l'usurpation d'identité.

Les effets anticipés à terme par la mise en place du SQIN seront nettement plus bénéfiques pour les citoyens et les entreprises si l'ensemble des OP offrant des services aux citoyens ou aux entreprises y adhèrent. D'ailleurs, une consultation publique tenue du 11 au 25 avril 2019 a permis aux citoyens et aux entreprises d'exprimer leurs besoins, leurs idées et leurs préoccupations en matière de transformation numérique. Cette consultation a permis de confirmer l'intérêt des citoyens pour les déclarations de type « dites-le une seule fois » et le partage d'information au sein du gouvernement dans une proportion de 94,3%. Dans le cas contraire, la simplification liée au caractère unique et gouvernemental de la solution aura une portée grandement réduite. C'est notamment pour cette raison que la solution SQIN propose d'offrir ses services sans aucune tarification aux organismes du gouvernement du Québec, favorisant une adhésion rapide aux services.

7- Consultation entre les ministères et avec d'autres parties prenantes

RQ, la RAMQ, le MTESS, le CSPQ et le CQEN (SCT) ont tous collaboré à la révision du dossier d'affaires et ont siégé au comité stratégique. Des arrimages ont également été effectués avec la SAAQ et, en ce qui concerne le volet juridique, avec le MJQ. Dans les phases antérieures, plusieurs OP avaient été consultés afin de recueillir leurs besoins. Ces besoins font partie intégrante de la solution proposée.

8- Mise en œuvre, suivi et évaluation

Il est prévu que l'exécution du projet soit confiée au CSPQ, qui deviendra Infrastructures technologiques Québec (ITQ), selon les dispositions prévues à la Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec. La livraison itérative de ce projet se terminera dans les 36 mois suivants la date d'autorisation du projet. Le respect de cet échéancier est grandement tributaire de sa priorisation par les ministères et organismes impliqués.

Échéancier du projet

Activités	2020-2021				2021-2022				2022-2023				2023-2024				2024-2025				2025-2026			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
PROJET - PHASE D'EXÉCUTION																								
Gestion de projet	[Barre continue]																							
Publication des appels d'offres (et entrée des ressources)	[Barre continue]																							
Travaux préparatoires	[Barre continue]																							
Bilans intermédiaires de projet	[Barre continue]																							
Bilan final de projet	[Barre continue]																							
Volet Affaires																								
Gestion du changement et communications	[Barre continue]																							
Organisation du travail et révision des processus	[Barre continue]																							
Services linguistiques et web	[Barre continue]																							
Élaboration des trousseaux d'arrimage	[Barre continue]																							
Volet TI																								
ARCHITECTURE DE VISION																								
ACCÈS BONIFIÉ AUX PES - CITOYENS	[Barre continue]																							
Authentification des citoyens	[Barre continue]																							
Justificatifs bancaires	[Barre continue]																							
Vérification d'identité gouvernementale	[Barre continue]																							
Registre d'identité gouvernementale	[Barre continue]																							
Adaptateur	[Barre continue]																							
ACCÈS BONIFIÉ AUX PES - ENTREPRISES	[Barre continue]																							
Authentification des entreprises	[Barre continue]																							
Vérification d'identité des entreprises	[Barre continue]																							
Fonctionnalités complémentaires	[Barre continue]																							
Adaptateurs	[Barre continue]																							
DÉLESTAGE clicSÉCUR	[Barre continue]																							
EXPLOITATION DE LA NOUVELLE SOLUTION																								
EXPLOITATION	[Barre continue]																							
ARRIMAGES DES ORGANISMES PUBLICS																								
Arrimages PES déjà connectés à clicSÉCUR	[Barre continue]																							
PES Citoyens	[Barre continue]																							
PES Entreprises	[Barre continue]																							
Délestage adaptateur citoyen	[Barre continue]																							
Délestage adaptateur entreprise	[Barre continue]																							
Arrimages PES non connectés à clicSÉCUR	[Barre continue]																							
Arrimage SAAQ	[Barre continue]																							
Autres OP	[Barre continue]																							

Arrimage des organismes publics

Activités	2020-2021				2021-2022				2022-2023				2023-2024				2024-2025				2025-2026			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
PROJET - PHASE D'EXÉCUTION																								
Gestion de projet	[Barre continue]																							
Bilans intermédiaires de projet	[Barre continue]																							
ARRIMAGES DES ORGANISMES PUBLICS																								
Arrimages PES déjà connectés à clicSÉCUR	[Barre continue]																							
PES Citoyens	[Barre continue]																							
PES Entreprises	[Barre continue]																							
Délestage adaptateur citoyen	[Barre continue]																							
Délestage adaptateur entreprise	[Barre continue]																							
Arrimages PES non connectés à clicSÉCUR	[Barre continue]																							
Arrimage SAAQ	[Barre continue]																							
Autres OP	[Barre continue]																							

- ◆ Bilan
- ◆ Jalon de livraison

9- Implications financières

Projet « Accès bonifié aux PES Entreprises et Citoyens »

Les coûts totaux prévus pour la réalisation du projet « Accès bonifié aux PES Entreprises et Citoyens » sont de 41,8M\$. Ce montant inclut les coûts des DA du SAG (2 029 k\$) et du SQIA (2 244k\$) réalisés antérieurement et les coûts d'exécution (37,6 M\$) incluant une marge pour aléas de 4M\$. Ils couvrent les travaux préparatoires, d'architecture et de réalisation, le déploiement du service ainsi que le rehaussement technologique.

Pour permettre le passage des OP actuellement consommateurs de la solution clicSÉCUR vers la nouvelle solution SQIN, un adaptateur sera mis en place, permettant le délestage de l'ancienne solution. Ainsi, les coûts d'arrimage à la nouvelle solution pour ces OP de même que les coûts d'arrimage pour tout futur OP consommateur ne sont pas inclus au projet. Ils sont cependant indiqués à titre informatif dans les incidences budgétaires.

Répartition annuelle des investissements et des dépenses pour la phase d'exécution, en k\$

Catégorie	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Total
	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	
Étape d'exécution du projet - CSPQ					
Investissements RI		4 722	6 300	6 226	17 247
Investissements Tangibles					-
Dépenses		1 299	285	1 519	3 104
Total - CSPQ :	-	6 021	6 585	7 745	20 351
Étape d'exécution du projet - MTESS					
Investissements RI	-	970	1 401	949	3 319
Investissements Tangibles					-
Dépenses	-	2 902	2 629	2 031	7 562
Total - MTESS :	-	3 872	4 029	2 980	10 881
Étape d'exécution du projet - RQ					
Investissements RI	-	893	1 648	952	3 493
Investissements Tangibles					-
Dépenses	-	414	50	444	908
Total - RQ :	-	1 307	1 699	1 396	4 401
Étape d'exécution - RAMQ					
Investissements RI	-	877	777	179	1 833
Investissements Tangibles					-
Dépenses	-	55	10	21	86
Total - RAMQ :	-	931	787	200	1 919
Grand total :	-	12 131	13 100	12 321	37 552

SERVICE QUÉBÉCOIS D'IDENTITÉ NUMÉRIQUE					
PROJET 1 - ACCÈS BONIFIÉ AUX PES ENTREPRISES ET CITOYENS					
COÛTS TOTAUX DU PROJET PAR BLOC (COÛTS DIRECTS - EXCLUANT EXPLOITATION) - en k\$					
	2029-2020 et années antérieures	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total
Planification					
Coûts engagés lors du premier DA du SAG	2 029				2 029
Coûts engagés lors du premier DA du SQIA	2 244				2 244
Total - Planification	4 273	-	-	-	4 273
Coûts des blocs 1 et 2					
Bloc 1 (Services en lignes - Entreprises)					
Coûts non capitalisables	-	2 156	1 347	2 667	6 171
Coûts capitalisables	-	3 792	6 874	5 678	16 344
Total bloc 1	-	5 948	8 222	8 345	22 515
Bloc 2 (Services lignes - Citoyens)					
Coûts non capitalisables	-	2 513	1 627	-	4 140
Coûts capitalisables	-	3 670	3 183	-	6 852
Total bloc 2	-	6 183	4 810	-	10 992
Total des blocs 1 et 2 (excluant réserve)	-	12 131	13 031	8 345	33 507
Réserve pour aléas			1 340	2 704	4 044
Total des blocs 1 et 2 (incluant réserve)	-	12 131	14 372	11 049	37 552
Total des coûts du projet (incluant planification)	4 273	12 131	14 372	11 049	41 825

Incidence budgétaire

Les coûts présentés ci-dessous comprennent les coûts d'amortissement des investissements prévus au projet, les coûts d'arrimage des PES et les coûts d'entretien et d'exploitation de la nouvelle solution (incluant les coûts d'hébergement en infonuagique).

Incidence budgétaire en k\$

Catégorie	année 1	année 2	année 3	année 4	année 5	année 6	année 7	année 8	année 9	année 10	année 11	année 12	Amortissement et frais financiers des années subséquentes	Total
	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031		
Amortissement														
Amortissement CSPQ		-	510	1 036	2 821	2 646	2 516	2 155	2 155	2 155	2 155	2 155	3 245	23 549
Amortissement RQ		-	-	27	163	163	163	163	163	163	163	163	298	1 625
Amortissement RAMQ		-	54	72	72	72	72	72	72	72	72	72	18	718
Total :			563	1 135	3 055	2 880	2 750	2 390	2 390	2 390	2 390	2 390	3 561	25 893
Coûts d'arrimage														
CSPQ	-	-	236	576	124	135	128	140	133	145	138	151		1 905
MTESS	-	-	151	265	60	61	63	64	65	66	67	68		930
Organismes publics	-	634	3 204	2 374	875	952	906	987	940	1 023	975	1 061		13 930
Total :		634	3 591	3 215	1 059	1 148	1 097	1 190	1 137	1 234	1 180	1 280		16 765
Récurrence - nouvelle solution d'affaires														
CSPQ	-	-	1 845	3 055	4 899	5 499	5 619	5 730	5 840	5 949	6 057	6 164	121	50 777
MTESS	-	-	1 219	2 206	5 074	5 125	5 176	5 228	5 280	5 333	5 386	5 440	-	45 466
Total :			3 064	5 260	9 973	10 623	10 795	10 958	11 120	11 282	11 443	11 604	121	96 244

Prochain dossier d'affaires

Parallèlement à l'exécution du projet « Accès bonifié aux PES Entreprises et Citoyens », la phase de planification du prochain projet « Identité numérique citoyenne » sera réalisée. Pour cette phase, un montant de 2,1 M\$ sera nécessaire. L'évaluation tient compte de la complexité particulière de ce projet, qui :

- sera fait en cocréation avec de nombreux OP, qui factureront le travail réalisé en lien avec ce projet à coûts directs (SCT, CSPQ, MTESS, RAMQ, SAAQ, DEC, MJQ);
- intégrera de nouvelles technologies qui nécessiteront des expérimentations;
- impliquera de nombreux acteurs de l'écosystème numérique;
- nécessitera des réflexions juridiques ainsi que des considérations de protection des renseignements personnels et de sécurité entourant l'identité numérique;
- requerra des échanges avec l'écosystème afin de s'assurer que la solution couvre les exigences d'affaires, technologiques et d'interopérabilité.

10- Analyse comparative

Une veille auprès d'autres administrations publiques (au Canada et à l'international) a été effectuée, de même que dans l'écosystème, afin notamment d'analyser les solutions possibles et innovantes en matière d'identité numérique.

Nombreuses sont les administrations qui ont mis en place une identité numérique, notamment l'Estonie, la Belgique, le Royaume-Uni et plus près de chez nous la Colombie-Britannique. Les provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, qui sont elles aussi en phase de conception, ont également été consultées. Du fait de l'utilisation de plus en plus répandue du téléphone intelligent, plusieurs se tournent maintenant vers l'application mobile pour supporter les justificatifs d'identité et les attestations.

La veille démontre également que les technologies émergentes, notamment les registres distribués, permettent de rehausser la robustesse de l'identité pouvant être utilisée dans un monde numérique. La réalisation d'une preuve de concept parallèlement au dossier d'affaires permet de croire que l'option retenue est la meilleure.